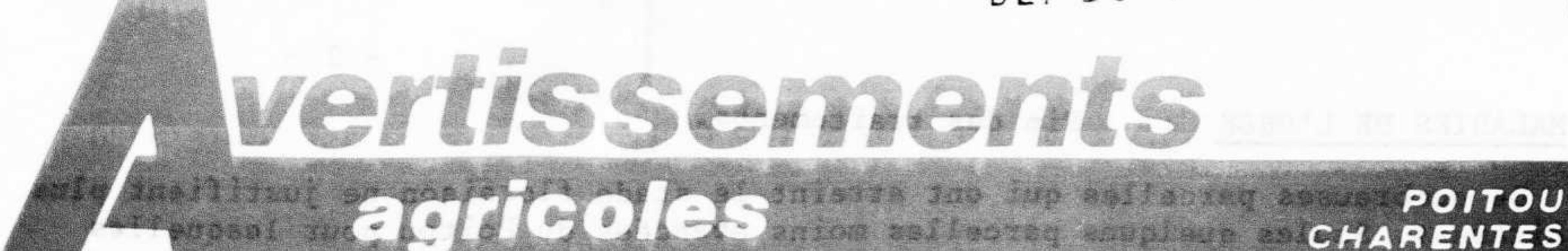
DLP 23-5-84368243

ISSN 0294 - 4693





BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 50 (9/84) du 17 MAI 1984

COLZA

INSECTES

Le stade "10 premières siliques bosselées" est atteint ou dépassé dans toutes les parcelles de la région. Il n'y a donc plus lieu d'intervenir contre le charançon des siliques.

Les pucerons cendrés qui se sont montrés très fréquents cette année sont encore présents en quelques situations. Après la pleine floraison, la protection peut encore s'avérer utile tout en étant moins bien placée.

SCLEROTINIA

Seules les parcelles à haut risque nécessitent une vigilance particulière. En effet, les conditions climatiques n'ont pas été favorables aux germinations des sclérotes.

ALTERNARIA

La présence de cette maladie sur les feuilles est très faible. Les traitements ne sont à faire qu'en présence des premières taches sur siliques, avec l'un des produits homologués : SUMISCLEX 1,5 l ou 1,5 Kg, ROVRAL 1,5 Kg ou KIDAN 3 l.

CEREALES

MALADIES DU FEUILLAGE DU BLE

- De nombreuses taches translucides avec parfois des petits points marron au centre sont observées sur feuilles. Certaines variétés : CARAT, CAMP REMY ... sont particulièrement touchées par ces symptômes. Il convient de ne pas confondre ces taches, d'origine physiologique, avec de la septoriose. Il ne faut donc pas s'étonner que des parcelles traitées récemment n'en soient pas exemptes.

- La septoriose a très peu évolué ces derniers jours. Ce sont les pluies qui permettent sa dissémination et la situation varie en fonction de la quantité d'eau reçue.

- L'oïdium peut être préoccupant sur certaines parcelles de Charente et de la plaine de Niort où il atteint la feuille N°2.

- La rouille brune est toujours très discrète.

Tant que la feuille N°3 n'est pas atteinte, attendre la pleine épiaison avant d'envisager un traitement fongicide. Dans de nombreux cas, un produit contre la septoriose sera suffisant. Lorsque l'oïdium est présent, il conviendra de choisir un produit performant contre cette maladie.

P.1.7.5



SERVICE DE LA PROTECTION
DES VEGETAUX
13, Rte de la Forêt - BIARD
86000 POITIERS
Tél. : (49) 58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : R. GUILLEMENET
CPPAP n° 1664 A.D.
Abonnement annuel :
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du
sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles

MALADIES DE L'ORGE : Fin des traitements.

De nombreuses parcelles qui ont atteint le stade floraison ne justifient plus aucun traitement. Seules quelques parcelles moins avancées du Poitou pour lesquelles la protection a été insuffisante et qui ont un bon potentiel peuvent encore tirer bénéfice d'un traitement.

Attention à ne pas confondre les taches d'helminthosporium teres avec celles d'helminthosporium gramineum. Ce dernier est cause de taches brunes et de grillures longitudinales. Il est assez fréquent cette année. Seuls les traitements de semence permettent de le combattre.

PUCERONS DES EPIS

A partir du début épiaison, il importe d'observer régulièrement les populations de pucerons. Actuellement des colonies sont observées mais elles ne se multiplient pas très activement. Les situations abritées du vent sont les plus favorables à ces insectes.

Intervenir avec un insecticide lorsque la moitié des talles sont colonisées. Utiliser les produits suivants ayant le label "NON DANGEREUX POUR LES ABEILLES":

PIRIMOR G (0,25 Kg), NEXION EC 40 (1 l), SOVI-NEXION 25 (1,5 l), RHODIANEX (1,5 l), THIODAN 35 CE (1,5 l), FENDIK (1,5 l), SERK (1,5 l), CRONETON MR (1 l), ZOLONE et AZOPHENE (600 g de phosalone/ha), DECIS (0,25 l), SUMICIDIN (0,35 l).

TOURNESOL

DESHERBAGE

Les phytotoxicités sont nombreuses et concernent plusieurs types d'herbicides.

Le relèvement des températures devrait permettre un rattrapage des cultures.

MAIS

DESHERBAGE DE RATTRAPAGE : une nécessité pour les mauvaises herbes non contrôlées en prélevée.

SPECIALITES ou matières actives	dose/ha	stade limite du maïs	Adventices visées
• Dicotylédones résistantes			
DICOPRIME	2 l	15-30 cm	morelles et chenopodes : 4-5 F ; renouées 2-3 F.
HERBOGIL-NIXONE	3 l	2-6 F	morelles et chenopodes : 4-5 F ; renouées 2-3 F.
LENTAGRAN	2 Kg	4-6 F	morelles et chenopodes 4-5 F ; amaranthes 4-10 F.
PYRON	1,5 l	4-6 F	morelles et chenopodes 4-5 F ; amaranthes 4-10 F.
LADDOK	4 l	post-levée	morelles, chenopodes, amaranthes et renouées [illegible] F.
BASAGRAN	3 l	post-levée	morelles, chenopodes, amaranthes et renouées 4 F.
• Graminées estivales			
atrazine + huile	4l + 5l	levée à 5F	panics, sétaires, digitaires ou chiendent rampant
paraquat	3 l	40-50 cm en dirigé	panics, sétaires, digitaires résistants
ametryne + huile	2,5 + 5l	40-50 cm en dirigé	panics, sétaires, digitaires résistants
terbutryne + huile	4l + 5l	40-50 cm en dirigé	panics, sétaires, digitaires résistants
• Dicotylédones vivaces			
LONTREL SF 100	1,5 l	2 - 10 F	Dicotylédones vivaces en post-levée
2,4,5 T	0,75 à 1l m.a	40-50 cm en dirigé	Ronces, Gesse.
2,4,5 T.P	0,75 à 1,2l m.a	40-50 cm	Prêle, Renouée amphibie
2,4 D sels d'amine	0,3 l m.a	5 F maïs	Liserons
2,4 D sels	0,75 à 1l m.a	50 cm en dirigé	Liserons, chardons

P 16

NOTE TECHNIQUE 1984

ACTA - INRA - AGPM - SPV

PYRALE DU MAIS

La lutte contre la Pyrale du Maïs à l'aide d'insecticides microgranulés, appliqués à un stade optimum, doit rester la méthode de base.

Au cours des dernières campagnes, les travaux réalisés ont en effet montré qu'il existait une relation, dans certaines situations, entre l'application de pyréthrinoïdes liquides et les pullulations de pucerons (Rhopalosiphum padi, essentiellement).

Plusieurs formulations liquides (DECIS 0,5 l P.C./ha, SUMICIDIN 1,5 l P.C./ha, CYMBUSH et KAFIL SUPER 0,75 l P.C./ha) ont reçu une autorisation provisoire de vente en 1983, l'attention des utilisateurs doit être attirée, sur les pullulations de pucerons qu'elles risquent d'entraîner. L'emballage des spécialités en cause porte d'ailleurs une mention à cet égard.
